

MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Rénovation énergétique performante à l'école de Millonfosse

Mission de base

Partie 1 - Acte d'engagement

E.1 MAÎTRISE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage

Adresse Mairie de MILLONFOSSE
75 route d'Hasnon 59178 MILLONFOSSE

Personne habilitée à signer le marché

Adresse M. Michel LEFEBVRE, Maire de MILLONFOSSE
75 route d'Hasnon 59178 MILLONFOSSE

E.2 CONTRACTANT(S)

Le, contractant unique, soussigné :

M/Mme

contractant personnellement,

La société

RCS
Représentée par

dûment habilité(e),

Adresse

Code NAF

N° SIRET

TVA intracommunautaire

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

Les, cocontractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées :

conjoint (cf. grille de répartition des prestations annexée)

solidaires, les uns des autres,

et désignées dans le marché sous le nom "Maître d'oeuvre".

1^{er} cotraitant :

M/Mme

contractant personnellement,

La société

RCS
Représentée par

dûment habilité(e),

Adresse

Code NAF

N° SIRET

TVA intracommunautaire

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

2^e cotraitant :

M/Mme

contractant personnellement,

La société

RCS
Représentée par

dûment habilité(e),

Adresse

Code NAF

N° SIRET

TVA intracommunautaire []
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes []

3e cotraitant :

<input type="checkbox"/> M/Mme	[]	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société	[]	
RCS	[]	
Représentée par	[]	dûment habilité(e),
Adresse	[]	
Code NAF	[]	N° SIRET []
TVA intracommunautaire	[]	
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	[]	

Le maître d'oeuvre, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par : [] dûment mandaté à cet effet, conformément à la convention de mandat annexée.

En cas de groupement conjoint, le mandataire est :

- conjoint
- solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.

En cas de sous-traitance, l'acceptation et l'agrément des conditions de paiement des sous-traitants sont fixées par l'annexe 2 (DC4 Déclaration de sous-traitance).

Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés et du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),

Après avoir produit toutes les attestations prévues aux articles 44, 45 et 46 du code des marchés publics,

AFFIRMENT, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles ils interviennent ne tombent sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 avril 1952 modifiée.

S'ENGAGENT, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le CCAP, à exécuter la mission de maîtrise d'oeuvre aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

E.3 OBJET DU MARCHE

Le présent marché est un marché de maîtrise d'oeuvre portant sur l'opération ci-dessous :

RENOVATION ENERGETIQUE PERFORMANTE A L'ECOLE DE MILLONFOSSE

Le maître d'ouvrage envisage, conformément au programme et à l'enveloppe prévisionnelle ci-annexés, une opération ayant pour objet la réalisation de l'ouvrage :

Adresse	Annexes de l'école de Millonfosse 1 rue Roger Salengro 59178 MILLONFOSSE
Références cadastrales	A 797
Surface foncière	2 683 m ²
Estimation de la surface à réhabiliter	250 m ²

CONTENU DE LA MISSION

Le contenu et l'étendue de la mission de maîtrise d'oeuvre sont définis à l'article AP 6 du CCAP et dans le CCTP.

DÉLAIS D'EXÉCUTION

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre est de mois.
Les délais d'exécution de chaque élément de mission sont fixés comme suit :

Études d'avant-projet sommaire	semaines
Études d'avant-projet définitif	semaines
Études de projet	semaines
Dossier de consultation des entreprises	semaines
Dossier des ouvrages exécutés	semaines

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé à l'article 7 4.1 du CCAP

E.4 OFFRE DE PRIX

Conditions générales de l'offre de prix :

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois (m0).
Le coût prévisionnel est établi dans les conditions prévues à l'article AP 9.1 du CCAP.

Forfait provisoire de rémunération :

Il est fixé à € HT, € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de 20%

Soit euros TTC. (en toutes lettres)

Forfait définitif de rémunération :

Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions de l'article AP 8.3 du CCAP.

Répartition du forfait de rémunération par élément de mission

Éléments de mission de maîtrise d'oeuvre	% de la mission de base
Études d'avant-projet sommaire
Études d'avant-projet définitif
Études de projet
Assistance à la passation des contrats de travaux
Etudes d'exécution / Visa
Direction des l'exécution des contrats de travaux
Assistance aux opérations de réception

La répartition des prestations et des honoraires entre les cotraitants figure en annexe.

AE.5 PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition jointes en annexe.

Contractant unique ou 1er cotraitant :

Compte ouvert au nom de
Sous le numéro Clé RIB
Banque

Code Banque Code Guichet

2ème cotraitant :

Compte ouvert au nom de
Sous le numéro Clé RIB
Banque
Code Banque Code Guichet

3ème cotraitant :

Compte ouvert au nom de
Sous le numéro Clé RIB
Banque
Code Banque Code Guichet

Le marché est passé en application de l'article du code des marchés publics

AE.6 ASSURANCES

Contractant unique ou 1er cotraitant :

Compagnie d'assurance N° de police

2e cotraitant :

Compagnie d'assurance N° de police

3e cotraitant :

Compagnie d'assurance N° de police

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent contrat.

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au maître d'oeuvre dans un délai qui court à compter de la date de remise de l'offre.

Ce délai est de jours.

Fait à Le

Le(s) contractant(s) (cachets et signatures)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

Documents et pièces annexées au présent acte d'engagement :

Annexe 1 - Grille de répartition des prestations et des honoraires par cotraitants et par éléments de mission

Annexe 2 - Formulaire de déclaration de sous-traitance DC4

Fait à Le

La personne habilitée à signer le marché